

Après des inondations en Belgique et du séisme en Chine

4 juin 2008

La Belgique a, tout récemment, offert à la République populaire de Chine une somme de 650 000 euros. Il s'agissait d'aider les victimes du séisme qui a frappé ce pays. Une fois de plus, notre pays a fait preuve de générosité. Dans les délais les plus brefs.

Mais comment expliquer que les victimes de la catastrophe de Gislenghien ne bénéficient pas, quant à elles, de la même promptitude en matière d'aide ? Comment expliquer les lenteurs d'une instruction ? Comment expliquer l'indifférence apparente des autorités devant les difficultés financières rencontrées par ces familles meurtries – dont certaines sont la proie de huissiers ?

D'importantes inondations ont frappés certaines régions de Flandre et de Wallonie. Faudra-t-il que les habitants de ces villes et villages sinistrés attendent, eux aussi, durant des lustres, l'aide à laquelle ils ont droit ?

Mes questions sont suivantes : dans le malheur et la désolation, un Belge vivant en Belgique passe-t-il systématiquement après un Chinois ? Maintenant que l'Etat belge a secouru la Chine, nos responsables ne pourraient-ils songer à nos nationaux... ? Quelles sont les modalités que vous allez mettre en place afin d'indemniser le plus rapidement possible les victimes des récentes inondations ?